

Module n°3 : Module à destination des agent(e)s des services de ressources humaines [FORMAVENIR PERFORMANCES]

Contexte

En rapport à la réforme de la fonction publique, les actions inscrites dans la politique égalité professionnelle doivent être pleinement intégrées dans le projet social de l'établissement. Tout comme la GPMC (gestion prévisionnelle des métiers des compétences) ou le handicap, l'égalité professionnelle sera un des éléments à intégrer dans le rapport social unique.

Objectifs

- S'approprier, dans le cadre de ses missions RH, les leviers d'action en faveur de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les discriminations.
- Approfondir les fondements juridiques et identifier les obligations de l'administration.
- Intégrer systématiquement la dimension « égalité professionnelle » dans la gestion RH.
- Connaître les interlocuteurs adéquats afin de réorienter les personnes.
- Définir des actions et réaliser des outils à partir de l'analyse de la situation des femmes et des hommes dans la structure.
- Proposer et mettre en œuvre les actions favorisant la mixité des équipes.
- Participer à la mise en œuvre du plan d'action Égalité professionnelle et à son suivi.

Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations :

- Margaux CAPELLO - 04.91.17.71.33 - m.capello@anfh.fr

Pour toutes demandes d'inscription, merci de vous rapprocher du service formation ou service RH de votre établissement

Programme

Prérequis : en amont de cette formation, les stagiaires auront suivi le module e learning du socle commun sur la plateforme LCMS de l'ANFH.

- Introduction à la formation

- Rappel du cadre légal
- Au choix 1 atelier pour s'approprier les leviers d'action.

- les fondements théoriques et les implications concrètes de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

- Approfondissement des textes juridiques
- Identification des obligations de l'administration et des risques inhérents

- la dimension « égalité professionnelle » dans la gestion des ressources humaines

- Identification des interlocuteurs internes et externes

- Procédures de signalement et de traitement

- Analyse de situation comparée homme/femme

- Identification des axes d'amélioration et proposition d'actions concrètes

- Atelier : Création d'un tableau de bord sous forme de tableau ou de graphique

- Mise en œuvre d'un plan d'action Égalité professionnelle et à son suivi

Public

Agentes et agents des services de ressources humaines

Exercice

2026

Code de formation

2.02

Nature

AFR

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES / SANTE ACADEMIE

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences